CONVOCATION

LE VENDREDI 13 JUIN 2025 à 10:00

ARCHIREPORT
61 rue Jean Guéhenno
35000 Rennes

CHARPENTE AND CO
Pierre Latour
CHATEAUGIRON

MAÎTRE D'OUVRAGE : Alexander Leonhardt
ADRESSE : 18 rue de la marre, 35700 Rennes
OBJET : Convocation à la réception des travaux
À L'ATTENTION DE : Charpente and Co

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir assister à la réception des travaux relatifs à l'opération suivante :

📌 Projet : Démo convocation
📌 Adresse du chantier : 18 rue de la marre, 35700 Rennes
📌 Date proposée : vendredi 13 juin 2025
📌 Heure : 10:00

La réception des travaux est une étape essentielle permettant de vérifier la conformité des ouvrages réalisés avec les documents contractuels, de constater les éventuelles réserves, et de déclencher les garanties légales (parfait achèvement, biennale, décennale).

Nous vous remercions de confirmer votre présence ou de nous informer de toute indisponibilité.

Dans l'attente de vous rencontrer sur site, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à Rennes, le 05/05/2025



Julien COTTEAUX
Archireport

Conformément à l'article 1792-6 du Code civil :
« La réception est l'acte par lequel le maître de l'ouvrage déclare accepter l'ouvrage, avec ou sans réserves. Elle intervient à la demande de la partie la plus diligente, soit à l'amiable, soit à défaut judiciairement. Elle est, en tout état de cause, prononcée contradictoirement.»

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Je soussigné(e), Pierre Latour, représentant de l’entreprise Charpente and Co, reconnais avoir reçu la présente convocation à la réception des travaux.

Je confirme avoir été informé(e) de la date, de l’heure et de l’objet de la réunion mentionnée ci-dessous.

📌 Projet : Démo convocation
📌 Adresse du chantier : 18 rue de la marre, 35700 Rennes
📌 Date proposée : vendredi 13 juin 2025
📌 Heure : 10:00

Fait à : CHATEAUGIRON
Le : 05/05/2025



Pierre Latour

Charpente and Co